



Plan d'études du Baccalauréat (Ba) en communication multilingue

Répartition des crédits obligatoires en Ba et progression des modules

Modules de l'enseignement	Crédits ECTS
1. Langue A et linguistique	18
2. Langues et civilisations B1 et B2	18
3. Informatique et méthodes de travail	8
4. Traduction I	16
5. Module libre (langues et technologies langagières)	30
6. Semestre dans une autre université	30
7. Communication interculturelle	15 OU 19
8. Communication spécialisée	17 OU 21
9. Traduction II	20 à 28
TOTAL	180

Enseignements dispensés dans le cadre du Ba

Domaine de l'enseignement	Intitulé de l'enseignement	Crédits ECTS
1. Langue A et linguistique (18)	Analyse de la langue A	6
	Linguistique	4
	Rédaction A	4
	Analyse des textes A	4
2. Langues et civilisations B1 et B2 (18)	Étude de la langue B1	5
	Civilisation B1	4
	Étude de la langue B2	5
	Civilisation B2	4
3. Informatique et méthodes de travail (8)	Technologies de l'information et de la communication	4
	Gestion et recherche documentaires	4
4. Traduction I (16)	Méthodologie de la traduction B1-A – Cours 1	4
	Méthodologie de la traduction B1-A – Cours 2	4
	Méthodologie de la traduction B2-A – Cours 1	4
	Méthodologie de la traduction B2-A – Cours 2	4
5. Module libre (langues et technologies langagières) (30)	Expression écrite B1	0 OU 4
	Thème A-B1	0 OU 5
	Expression écrite B2	0 OU 4
	Thème A-B2	0 OU 5
	Outils d'aide au traducteur ⁱ	0 OU 4
	Traductive ⁱ	0 OU 4
	Cours au choix : Initiation à l'interprétation ⁱⁱ ; Initiation au droit A ⁱⁱⁱ ; Initiation à l'économie ⁱⁱⁱ ; cours de langue C.	0 OU 4
Séjour optionnel ^{iv} dans une autre université Cours à la FTI ou dans une autre faculté de l'UNIGE ou cours interfacultaire	0 à 30	
6. Semestre dans une autre université ^{iv} (30)	Semestre dans une autre université en Suisse ou à l'étranger	30
7. Communication interculturelle (15 ou 19)	Communication interculturelle et médiation linguistique	5
	Communication et culture B1	5
	Communication et culture B2	5
	Initiation à l'interprétation ⁱⁱ	0 OU 4
8. Communication spécialisée (17 ou 21)	Théories et stratégies de la communication	5
	Lexique et ressources langagières	4
	Langues de spécialité	4
	Spécialités : Initiation au droit A ⁱⁱⁱ ; Initiation à l'économie ⁱⁱⁱ	4 OU 8
9. Traduction II (20 à 28)	Pratique de la traduction B1-A – Cours 1	5
	Pratique de la traduction B1-A – Cours 2	5
	Pratique de la traduction B2-A – Cours 1	5
	Pratique de la traduction B2-A – Cours 2	5
	Outils d'aide au traducteur ⁱ ; Traductive ⁱ	0 à 8
TOTAL		180

ⁱ Ce cours peut être suivi soit dans le module 5, soit dans le module 9.

ⁱⁱ Ce cours peut être suivi soit dans le module 5, soit dans le module 7.

ⁱⁱⁱ Ce cours peut être suivi soit dans le module 5, soit dans le module 8.

^{iv} Le séjour optionnel dans une autre université dans le cadre du module libre (module 5) est effectué en principe au semestre d'automne après avoir acquis au moins 60 crédits après les sessions ordinaires d'examens de l'année précédente (voir directives relatives aux séjours dans d'autres universités). Le semestre obligatoire dans une autre université (module 6) est effectué en principe au semestre de printemps après avoir acquis au moins 60 crédits, dont au moins trois cours du module 4 (voir directives relatives aux séjours dans d'autres universités).

Répartition des enseignements par semestre

Année 1 – Semestre d'automneⁱ (32 crédits)	Année 1 – Semestre de printempsⁱ (28 crédits)
<p align="center">Module 1 : Analyse de la langue A (6) Linguistique (4)</p> <p align="center">Module 2 : Étude de la langue B1 (5) Étude de la langue B2 (5)</p> <p align="center">Module 3 : Technologies de l'information et de la communication (4)</p> <p align="center">Module 4 : Méthodologie de la traduction B1-A – Cours 1 (4) Méthodologie de la traduction B2-A – Cours 1 (4)</p>	<p align="center">Module 1 : Rédaction A (4) Analyse des textes A (4)</p> <p align="center">Module 2 : Civilisation B1 (4) Civilisation B2 (4)</p> <p align="center">Module 3 : Gestion et recherche documentaire (4)</p> <p align="center">Module 4 : Méthodologie de la traduction B1-A – Cours 2 (4) Méthodologie de la traduction B2-A – Cours 2 (4)</p>
Année 2 – Semestre d'automneⁱⁱ (30 crédits)	Année 2 – Semestre de printempsⁱⁱ (30 crédits)
<p align="center">Module 5* : Expression écrite B1 (4) ; Expression écrite B2 (4) ; Thème A-B1 (5) ; Thème A-B2 (5) ; Outils d'aide au traducteur(4) ; Traductique (4) ; Initiation au droit A (4) ; cours de langue C ou d'autres cours à l'UNIGE</p> <p align="center">Séjour optionnel dans une autre université (30)</p>	<p align="center">Module 6 : Semestre dans une autre université</p> <p align="center">(*Cours du module 5 pour les étudiants présents à la FTI au semestre de printemps : Initiation à l'économie (4) ; Initiation à l'interprétation (4) ; Expression écrite B1 (4) et Expression écrite B2 (4) : voir le programme des cours par unité ; cours de langue C ou d'autres cours à l'UNIGE)</p>
Année 3 – Semestre d'automneⁱⁱⁱ (24 crédits obligatoires + 0-12 à option)	Année 3 – Semestre de printempsⁱⁱⁱ (24 crédits obligatoires + 0-8 à option)
<p align="center">Module 7 : Communication interculturelle et médiation linguistique (5)</p> <p align="center">Module 8 : Théories et stratégies de la communication (5) Lexique et ressources langagières (4) Option 1 sur 2 : Spécialités - Initiation au droit A (4)</p> <p align="center">Module 9 : Pratique de la traduction B1-A – Cours 1 (5) Pratique de la traduction B2-A – Cours 1 (5) Option : Outils d'aide au traducteur (4) ; Traductique (4)</p>	<p align="center">Module 7 : Communication et culture B1 (5) Communication et culture B2 (5) Option : Initiation à l'interprétation (4)</p> <p align="center">Module 8 : Langues de spécialité (4) Option 1 sur 2 : Spécialités - Initiation à l'économie (4)</p> <p align="center">Module 9 : Pratique de la traduction B1-A – Cours 2 (5) Pratique de la traduction B2-A – Cours 2 (5)</p>

ⁱ Les étudiants de première année peuvent aussi s'inscrire exceptionnellement à des cours de Thème ou Expression écrite du module 5 s'ils ont un niveau suffisant en langue B1 ou B2 (à vérifier avec les enseignants de chaque cours). Ils ne peuvent pas s'inscrire aux autres cours du module 5, ni aux cours des modules 7, 8, ou 9.

ⁱⁱ Si le module 6 est avancé exceptionnellement au semestre d'automne sur demande motivée de l'étudiant, conformément aux directives relatives aux séjours dans d'autres universités, le module 5 (module libre) sera effectué au semestre de printemps.

ⁱⁱⁱ 12 crédits à option sur l'année (3 cours au choix), dont au moins un cours de spécialité.

Description des enseignements

1. Langue A et linguistique Ba

Analyse de la langue A

42 heures CS 3h/semaine 6 crédits

Objectifs :

Maîtriser l'usage de la langue A et approfondir la connaissance de celle-ci dans la perspective de la traduction.

Descriptif :

Repérage et analyse des particularités grammaticales, lexicales et stylistiques de la langue A.

Compétences visées :

Maîtrise des principales structures de la langue A et connaissance approfondie de ses différents usages

(Ce cours permettra d'appliquer à l'analyse de la langue A des notions théoriques traitées dans le cours de Linguistique).

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (à définir par l'enseignant) représentant 30% de la note finale.

Prérequis : o

1. Langue A et linguistique Ba

Linguistique

28 heures CR 2h/semaine 4 crédits

Objectifs :

Acquérir les notions de base de la linguistique, ainsi que les outils et les méthodes scientifiques nécessaires pour appréhender le processus de traduction, de rédaction et d'interprétation.

Descriptif :

Présentation succincte des différents domaines de la linguistique (phonologie, morphologie, syntaxe, analyse du discours, pragmatique et sociolinguistique).

Application des concepts théoriques à la traduction afin d'encourager la réflexion contrastive en lien avec les cours d'Analyse de la langue A.

Compétences visées :

Maîtrise des notions théoriques des différentes disciplines de la linguistique et capacité de réfléchir au fonctionnement du langage dans la perspective de la traduction.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures)

Prérequis : o

1. Langue A et linguistique Ba

Rédaction A

28 heures CS 2h/semaine 4 crédits

Objectifs :

Développer la capacité de rédiger en langue A.

Utiliser les connaissances analytiques pour la rédaction de divers types de textes en langue A.

Descriptif :

Entraînement pratique à la rédaction de textes de tous genres en langue A.

Compétences visées :

Capacité de produire des textes de différents types en langue A ; capacité de reformuler le contenu d'un texte en langue A pour un contexte déterminé.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.

Prérequis : o

PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Faculté de traduction et d'interprétation

1. Langue A et linguistique

Ba

Analyse des textes A

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Savoir appréhender la structure d'un texte du point de vue de la forme et du contenu.

Reconnaître les spécificités d'un texte dans la perspective de la traduction.

Descriptif :

Introduction à l'analyse textuelle dans la perspective de la traduction à partir d'exercices sur des textes variés.

Compétences visées :

Capacité de comprendre et de décrire la macrostructure et la microstructure de textes de différents types et genres ; capacité de mettre en évidence la pluralité des messages qu'ils contiennent ; capacité de rechercher l'information appropriée pour appréhender les aspects thématiques d'un document.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.

Prérequis : o

2. Langues et civilisations B1 et B2

Ba

Étude de la langue B1

28 heures

CS : 2h ou CR : 1h + CX : 1h¹

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

Développer une connaissance approfondie de la langue B1 dans la perspective de la traduction.

Descriptif :

Entraînement méthodique à la langue B1 par l'analyse de textes divers, par des exercices de grammaire et par l'étude du lexique.

Compétences visées :

Maîtrise de la langue B1 ; capacité de comprendre et de décrire les structures grammaticales, sémantiques et stylistiques d'énoncés en langue B1 ; capacité de commenter des textes en langue B1.

(Selon les priorités définies par chaque unité)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 3 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.

Prérequis : o

2. Langues et civilisations B1 et B2

Ba

Civilisation B1

28 heures

CR

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Connaître les grands événements historiques des pays de l'aire linguistique B1, ainsi que les éléments-clés de la civilisation contemporaine (institutions, système politique, système juridique, système de santé, presse et médias, etc.).

Descriptif :

Perfectionnement de la compétence culturelle à travers un choix de sujets en relation avec l'histoire et la civilisation des pays de l'aire linguistique B1 et dans la perspective de la traduction.

Compétences visées :

Capacité d'identifier et de décrire les éléments, les valeurs et les référents propres aux cultures mises en présence lors de la traduction ; capacité d'appréhender l'implicite, les présupposés, les allusions, les stéréotypes d'un point de vue traductologique.

(Selon priorités définies par chaque unité)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.

Prérequis : o

¹ À définir par chaque unité.

PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Faculté de traduction et d'interprétation

2. Langues et civilisations B1 et B2

Ba

Étude de la langue B2

28 heures

CS : 2h ou CR : 1h + CX : 1h¹

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

Développer une connaissance approfondie de la langue B2 dans la perspective de la traduction.

Descriptif :

Entraînement méthodique à la langue B2 par l'analyse de textes divers, par des exercices de grammaire et par l'étude du lexique.

Compétences visées :

Maîtrise de la langue B2 ; capacité de comprendre et de décrire les structures grammaticales, sémantiques et stylistiques d'énoncés en langue B2 ; capacité de commenter des textes en langue B2.

(Selon priorités définies par chaque unité)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 3 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.

Prérequis : 0

2. Langues et civilisations B1 et B2

Ba

Civilisation B2

28 heures

CR

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Connaître les grands événements historiques des pays de l'aire linguistique B2, ainsi que les éléments clés de la civilisation contemporaine (institutions, système politique, système juridique, système de santé, presse et média, etc.).

Descriptif :

Perfectionnement de la compétence culturelle à travers un choix de sujets en relation avec l'histoire et la civilisation des pays de l'aire linguistique B2 et dans la perspective de la traduction.

Compétences visées :

Capacité d'identifier et de décrire les éléments, les valeurs et les référents propres aux cultures mises en présence lors de la traduction ; capacité d'appréhender l'implicite, les présupposés, les allusions, les stéréotypes d'un point de vue traductologique.

(Selon priorités définies par chaque unité).

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.

Prérequis : 0

3. Informatique et méthodes de travail

Ba

Technologies de l'information et de la communication

28 heures

CR : 1 h + CX : 1 h

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Acquérir une bonne maîtrise des technologies de l'information et de la communication dans la perspective de la traduction.

Descriptif :

Présentation des outils informatiques de base et des méthodes de travail en traduction et en communication multilingue.

Compétences visées :

Capacité d'utiliser avec efficacité et rapidité les logiciels courants en traduction, ainsi que les différents types d'outils et de fichiers associés ; capacité de comprendre l'évolution des technologies de l'information, de suivre les développements technologiques et de s'adapter aux nouveaux outils.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 1 heure) ; travail à effectuer.

Prérequis : 0

¹ À définir par chaque unité.

PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Faculté de traduction et d'interprétation

3. Informatique et méthodes de travail

Ba

Gestion et recherche documentaires

28 heures

CR : 1 h + CX : 1 h

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Se former à la gestion de la documentation et à la recherche documentaire en plusieurs langues.

Descriptif :

Formation à trois aspects de la gestion de ressources documentaires : 1) comment rechercher sur Internet les informations utiles pour le traducteur (traduction, terminologie, phraséologie) ; 2) comment les organiser en bases de données exploitables pour la traduction ; et 3) comment constituer des bibliographies pour la traduction et la communication multilingue.

Compétences visées :

Capacité de rechercher une information particulière, ainsi que de trier et d'organiser les données de manière efficace ; utilisation optimale des moteurs de recherche et des autres ressources disponibles sur Internet ; capacité d'organiser les informations sous forme de bases de données ; capacité de rechercher des références dans des bases de données bibliographiques et de constituer une bibliographie pertinente.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 1 heures) ; travail à effectuer.

Prérequis : 0

4. Traduction I

Ba

Méthodologie de la traduction B1-A – Cours 1

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Se familiariser avec des méthodes permettant de comprendre le texte en langue B1 et d'en reformuler le sens en langue A.

Descriptif :

Sensibilisation à la traduction en tant qu'acte de communication axé à la fois sur la compréhension du texte source et sur la reformulation en langue cible.

Compétences visées :

Capacité de comprendre un texte source dans son contexte situationnel et de le reformuler dans la langue cible pour une situation de communication déterminée.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : 0

4. Traduction I

Ba

Méthodologie de la traduction B1-A – Cours 2

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Se former à des méthodes de traduction permettant de formuler le texte en langue A en choisissant le registre approprié à la situation de communication.

Descriptif :

Traduction de textes divers, choisis par ordre de complexité croissante et nécessitant un perfectionnement du travail de reformulation.

Compétences visées :

Maîtrise des techniques, des procédés et des stratégies de traduction selon les textes et les contextes ; capacité de justifier ses choix de traduction en utilisant le métalangage approprié.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : 0

PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Faculté de traduction et d'interprétation

4. Traduction I

Ba

Méthodologie de la traduction B2-A – Cours 1

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Se familiariser avec des méthodes permettant de comprendre le texte en langue B2 et d'en reformuler le sens en langue A.

Descriptif :

Sensibilisation à la traduction en tant qu'acte de communication axé à la fois sur la compréhension du texte source et sur la reformulation en langue cible.

Compétences visées :

Capacité de comprendre un texte source dans son contexte situationnel et de le reformuler dans la langue cible pour une situation de communication déterminée.

(Selon priorités définies par chaque unité)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : 0

4. Traduction I

Ba

Méthodologie de la traduction B2-A – Cours 2

28 heures

CS

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Se former à des méthodes de traduction permettant de formuler le texte en langue A en choisissant le registre approprié à la situation de communication.

Descriptif :

Traduction de textes divers, choisis par ordre de complexité croissante et nécessitant un perfectionnement du travail de reformulation.

Compétences visées :

Maîtrise des techniques, des procédés et des stratégies de traduction selon les textes et les contextes ; capacité de justifier ses choix de traduction en utilisant le métalangage approprié.

(Selon priorités définies par chaque unité)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : 0

5. Module libre

Ba

Expression écrite B1ⁱ

28 heures

CX : 2h ou CR : 1h + CX : 1hⁱⁱ

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Développer les techniques de rédaction en langue B1.

Descriptif :

À partir de différents types de supports, entraînement pratique à la rédaction en langue B1.

Compétences visées :

Capacité de comprendre et de rédiger des textes en langue B1 ; capacité de reformuler dans la langue B1 pour un contexte déterminé.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.

Prérequis : 0

ⁱ Voir le programme des départements / unités.

ⁱⁱ À définir par chaque unité.

PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Faculté de traduction et d'interprétation

5. Module libre

Ba

Thème A-B₁

28 heures

CS

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

Perfectionner les connaissances de la langue B₁.

Descriptif :

Analyse comparative des structures de la langue A et de la langue B₁, et entraînement pratique de la langue B₁ à travers des exercices de reformulation et de traduction de langue A en langue B₁.

Compétences visées :

Connaissance approfondie des structures linguistiques de la langue B₁ ; capacité de traduire un texte donné en langue A en langue B₁ ; capacité de rédiger en langue B₁.

(Selon priorités définies par chaque unité)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail de séminaire.

Prérequis : 0

5. Module libre

Ba

Expression écrite B₂ⁱ

28 heures

CX : 2h ou CR : 1h + CX : 1hⁱⁱ

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Développer les techniques de rédaction en langue B₂.

Descriptif :

À partir de différents types de supports, entraînement pratique à la rédaction en langue B₂.

Compétences visées :

Capacité de comprendre et de rédiger des textes en langue B₂ ; capacité de reformuler dans la langue B₂ pour un contexte déterminé.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures) ; le cas échéant : travail à effectuer (selon les indications de l'enseignant données en début de semestre) représentant 30% de la note finale.

Prérequis : 0

5. Module libre

Ba

Thème A-B₂

28 heures

CS

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

Perfectionner les connaissances de la langue B₂.

Descriptif :

Analyse comparative des structures de la langue A et de la langue B₂, et entraînement pratique de la langue B₂ à travers des exercices de reformulation et de traduction de langue A en langue B₂.

Compétences visées :

Connaissance approfondie des structures linguistiques de la langue B₂ ; capacité de traduire un texte donné en langue A en langue B₂ ; capacité de rédiger en langue B₂.

(Selon priorités définies par chaque unité)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures) ; travail de séminaire.

Prérequis : 0

ⁱ Voir le programme des départements / unités.

ⁱⁱ À définir par chaque unité.

PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Faculté de traduction et d'interprétation

5. Module libre

Ba

Outils d'aide au traducteurⁱ

28 heures

CX

2h/semaine

4 crédits

Objectif :

Se former aux principaux outils d'aide à la traduction.

Descriptif :

Présentation des principaux outils d'aide à la traduction à travers des exposés théoriques et des exercices pratiques.

Compétences visées :

Capacité d'utiliser les outils informatiques spécialisés pour la traduction ; capacité de choisir le logiciel adéquat en fonction de la tâche à réaliser et compréhension de la technologie sous-jacente ; connaissance des mémoires de traduction et capacité d'apprécier leur place dans la profession ; compréhension de l'impact des nouvelles technologies sur le mode de travail et capacité de suivre les évolutions et les innovations technologiques en la matière.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 1 heure) ; travail à effectuer.

Prérequis : o

5. Module libre

Ba

Traductiqueⁱⁱ

28 heures

CR : 1 h + CX : 1 h

2h/semaine

4 crédits

Objectif :

Développer les connaissances dans le domaine de la traductique.

Descriptif :

Introduction aux traitements informatiques appliqués à la traduction (difficultés posées par le traitement automatique du langage ; principales techniques utilisées par les outils disponibles : correcteurs, traducteurs automatiques, outils de dictée vocale).

Compétences visées :

Compréhension des outils pour le traducteur issus des technologies langagières, ainsi que de leurs possibilités et de leurs limites ; capacité d'utiliser avec efficacité et rapidité les outils disponibles pour l'aide à la traduction ; capacité de s'adapter à la technologie et de se familiariser avec de nouveaux outils.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 1 heure) ; travail à effectuer.

Prérequis : o

5. Module libre

Ba

Initiation à l'interprétationⁱⁱⁱ

28 heures

CX

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

S'initier aux principes et aux techniques de l'interprétation.

Descriptif :

Initiation au domaine de l'interprétation (histoire, pratiques, formes, éthique) et présentation des principes et des techniques de l'interprétation.

Compétences visées :

Ouverture sur d'autres formes de communication ; capacité de s'exprimer et de communiquer à l'oral ; maîtrise des techniques de mémorisation et de reformulation.

Modalités d'évaluation : Examen : L'examen consiste en un travail écrit d'une vingtaine de pages, en français ou en anglais (avec bibliographie) remis à l'enseignant en deux exemplaires à une date indiquée en début de semestre. Le travail écrit fait l'objet d'une soutenance orale (avec questions-réponses), soit pendant la session d'examens soit, d'entente avec l'enseignant, pendant un cours. Le thème choisi doit être défini d'entente avec l'enseignant et comprendre une étude personnelle et une recherche sur un sujet de nature spécifique.

Prérequis : o

ⁱ Ce cours peut être suivi soit dans le module 5, soit dans le module 9.

ⁱⁱ Ce cours peut être suivi soit dans le module 5, soit dans le module 9.

ⁱⁱⁱ Ce cours peut être suivi soit dans le module 5, soit dans le module 7.

PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Faculté de traduction et d'interprétation

5. Module libre

Ba

Spécialités : Initiation au droitⁱ (langue A)ⁱⁱ

28 heures

CR

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

S'initier à la science juridique ; se familiariser avec les méthodes de recherche et d'interprétation juridiques ; connaître les caractéristiques des différentes traditions juridiques et la pertinence des sources du droit pour l'analyse des concepts juridiques.

Descriptif :

Introduction aux sources, aux branches et aux sujets du droit, à l'organisation judiciaire et aux notions de base du droit public, du droit privé et du droit comparé ; introduction à certaines branches du droit.

Compétences visées :

Développement des connaissances en droit (maîtrise des systèmes de concepts, des modes de raisonnement, du mode de présentation, du langage juridique, etc.) ; connaissance des notions de droit utiles à la traduction juridique ; sensibilisation à la logique juridique, aux exigences de clarté et de précision propres à la langue juridique ; acquisition de bons réflexes pour l'analyse des textes ayant trait au droit public, au droit privé et au droit comparé.

(selon priorités définies par chaque unité, notamment en coordination avec les enseignants de traduction juridique)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures).

Prérequis : o

5. Module libre

Ba

Spécialités : Initiation à l'économieⁱⁱⁱ

28 heures

CR

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Se familiariser avec la démarche fondamentale de la discipline économique en appréhendant les concepts centraux d'un vaste panorama de thématiques couvrant la microéconomie et la macroéconomie.

Descriptif :

Introduction aux concepts de base de la microéconomie (principes fondamentaux de l'approche économique, demande, offre, marchés) et de la macroéconomie (le circuit économique, la mesure de l'activité économique, les principaux agrégats et leurs fluctuations, éléments de politique économique.).

Compétences visées :

Familiarisation avec les principes fondamentaux de la discipline économique ; acquisition d'une culture générale économique de base, centrée sur ses principes microéconomiques et macroéconomiques ; développement de la capacité d'appréhender les tenants et aboutissants d'une approche économique des phénomènes.

(*Ce cours permet l'accès direct aux cours d'économie de la Ma en traduction)

(Cours commun donné en français, avec des textes en anglais également)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures).

Prérequis : o

ⁱ Ce cours peut être suivi soit dans le module 5, soit dans le module 8.

ⁱⁱ Ce cours permet l'accès direct au cours 2 de Droit en langue A, ainsi qu'au cours 1 de Droit en langue B, de la Ma en traduction.

ⁱⁱⁱ Ce cours peut être suivi soit dans le module 5, soit dans le module 8.

PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Faculté de traduction et d'interprétation

5. Module libre

Ba

Séjour optionnel dans une autre université

Cours à la FTI ou dans une autre faculté de l'UNIGE

0 à 30 crédits

Objectifs :

Approfondir une ou plusieurs des matières du Ba en communication multilingue, se familiariser avec de nouveaux domaines ou renforcer les langues passives ou la langue active (selon les besoins de l'étudiant).

Descriptif :

Obtention de crédits (Ba) à la FTI ou dans une autre faculté de l'UNIGE (sur projet) ; ou cours interfacultaires tels que « Regard interdisciplinaire sur la migration forcée » ou « Ethique transversale » (consulter le programme des cours UNIGE)

Compétences visées :

Capacité de s'adapter à divers contextes ; maîtrise de méthodes de travail variées.

Prérequis : o

6. Semestre dans une autre universitéⁱ

Ba

30 crédits

Objectifs :

Renforcer la langue B1 ou B2, approfondir les connaissances en matière de culture et civilisation dans l'aire linguistique considérée.

Descriptif :

Séjour dans une université autre que l'UNIGE (suisse ou étrangère).

Compétences visées :

Capacité de gérer la diversité linguistique et culturelle ; capacité de s'adapter à divers contextes ; approfondissement des connaissances en langues et cultures B1 ou B2.

Prérequis : Obtention d'au moins 60 crédits, dont au moins trois cours du module 4.

7. Communication interculturelle

Ba

Communication interculturelle et médiation linguistique

28 heures

CR

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

Appréhender les bases théoriques de la communication entre cultures et acquérir la capacité de mettre en pratique cette communication interculturelle dans divers contextes professionnels.

Descriptif :

À travers l'étude de différents aspects de la communication interculturelle (notamment visions du monde, représentation du temps et de l'espace, et rites d'interaction et de politesse), mise en évidence de l'importance pour le futur traducteur ou interprète de connaître la diversité des cultures.

Compétences visées :

Capacité de comprendre les principales approches de la communication ; capacité de reconnaître et d'analyser les incidences de la culture en contexte multilingue ; capacité de reconnaître et de décoder le lien entre langue et culture dans divers textes ; conscience de la dimension culturelle de certaines productions, ainsi que du rôle du traducteur ou de l'interprète dans l'établissement du lien interculturel.

Cours donné en français.

Modalités d'évaluation : Travail de recherche (selon les indications données par l'enseignant en début de semestre) représentant 100% de la note finale.

Prérequis : o

ⁱ Module soumis à l'avis du responsable d'unité et du conseiller aux études. Indications données à l'étudiant en début de semestre.

PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Faculté de traduction et d'interprétation

7. Communication interculturelle

Ba

Communication et culture B1

28 heures

CS : 2 h ou CR : 1 h + CX : 1 hⁱ

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

Développer la capacité de comprendre, d'analyser et de décrire différents phénomènes sociaux et culturels de l'aire linguistique B.

Mettre en œuvre des connaissances linguistiques, textuelles et culturelles utiles pour l'initiation à l'interprétation et pour d'autres contextes de communication écrite et/ou orale.

Descriptif :

A partir de supports divers en langue B, entraînement à l'analyse de textes et à la production langagière en langue B, notamment à travers des débats et discussions.

Compétences visées :

Capacité d'analyser et de produire sous forme écrite et/ou orale des textes en langue B de différents registres et genres.

Capacité de repérer l'information appropriée pour situer un document en langue B dans son contexte culturel.

Modalités d'évaluation : travail de recherche (travail écrit et/ou oral, selon les priorités définies par chaque unité et les indications des enseignants données en début de semestre).

Prérequis : 0

7. Communication interculturelle

Ba

Communication et culture B2

28 heures

CS : 2 h ou CR : 1 h + CX : 1 hⁱⁱ

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

Développer la capacité de comprendre, d'analyser et de décrire différents phénomènes sociaux et culturels de l'aire linguistique B.

Mettre en œuvre des connaissances linguistiques, textuelles et culturelles utiles pour l'initiation à l'interprétation et pour d'autres contextes de communication écrite et/ou orale.

Descriptif :

A partir de supports divers en langue B, entraînement à l'analyse de textes et à la production langagière en langue B, notamment à travers des débats et discussions.

Compétences visées :

Capacité d'analyser et de produire sous forme écrite et/ou orale des textes en langue B de différents registres et genres.

Capacité de repérer l'information appropriée pour situer un document en langue B dans son contexte culturel.

Modalités d'évaluation : (travail écrit et/ou oral, selon les priorités définies par chaque unité et les indications des enseignants données en début de semestre).

Prérequis : 0

ⁱ À définir par chaque unité.

ⁱⁱ À définir par chaque unité.

PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Faculté de traduction et d'interprétation

7. Communication interculturelle

Ba

Initiation à l'interprétationⁱ

28 heures

CX

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

S'initier aux principes et aux techniques de l'interprétation.

Descriptif :

Initiation au domaine de l'interprétation (histoire, pratiques, formes, éthique) et présentation des principes et des techniques de l'interprétation.

Compétences visées :

Ouverture sur d'autres formes de communication ; capacité de s'exprimer et de communiquer à l'oral ; maîtrise des techniques de mémorisation et de reformulation.

Modalités d'évaluation : Examen : L'examen consiste en un travail écrit d'une vingtaine de pages, en français ou en anglais (avec bibliographie) remis à l'enseignant en deux exemplaires à une date indiquée en début de semestre. Le travail écrit fait l'objet d'une soutenance orale (avec questions-réponses), soit pendant la session d'examens soit, d'entente avec l'enseignant, pendant un cours. Le thème choisi doit être défini d'entente avec l'enseignant et comprendre une étude personnelle et une recherche sur un sujet de nature spécifique.

Prérequis : o

8. Communication spécialisée

Ba

Théories et stratégies de la communication

28 heures

CR + CS

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

Acquérir les fondamentaux de la stratégie et des théories de la communication et des médias.

Connaître les dimensions sociologiques et stratégiques des actes de communication dans plusieurs contextes multilingues et dans un environnement médiatique.

Développer une approche critique des pratiques et des enjeux de la communication.

Saisir les dimensions de la communication et des rapports entre médias et organisations.

Descriptif :

Description des théories liées à l'évolution des médias et à la communication.

Introduction aux principaux concepts et formats des différents types de communication.

Identification et description des conditions et des stratégies de communication dans différents contextes multilingues spécialisés, sociétaux et médiatiques.

Compétences visées :

Capacité de comprendre et de critiquer les principales théories de la communication ; capacité d'analyser les incidences du multilinguisme dans divers contextes de communication.

Cours donné en français, avec des textes de travail en anglais et dans d'autres langues.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures).

Prérequis : o

ⁱ Ce cours peut être suivi soit dans le module 5, soit dans le module 9.

PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Faculté de traduction et d'interprétation

8. Communication spécialisée

Ba

Lexique et ressources langagières

28 heures

CR + CX

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Développer les connaissances générales sur le fonctionnement du lexique ; offrir des repères méthodologiques pour l'étude et le travail sur le lexique général et les lexiques spécialisés.

Descriptif :

Principaux thèmes abordés : définition de la lexicologie et des notions principales du domaine ; dictionnaire et lexicographie ; néologie et mécanismes de créativité lexicale ; relations lexicales ; variation lexicale.

Compétences visées :

Aptitude à reconnaître et à manipuler les principaux phénomènes et notions en jeu présentés au niveau lexical pour la traduction et la communication spécialisée ; capacité de manier les outils nécessaires à l'étude et au traitement du lexique. Cours donné en français.

Modalités d'évaluation : Examen en ligne (durée : 1 heure) ; travail à effectuer ; sous réserve de modification annoncées par l'enseignant-e en début d'année.

Prérequis : 0

8. Communication spécialisée

Ba

Langues de spécialité

28 heures

CR + CX

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Apprendre à connaître et reconnaître les spécificités des langues de spécialité. Acquérir des outils et une méthodologie d'analyse pour mieux appréhender les langues de spécialité et préparer leur traduction/rédaction.

Descriptif :

Principaux thèmes abordés : définition des langues de spécialité et de leur place par rapport à la langue générale ; éléments pour l'identification et la description des principaux niveaux de spécificité des langues de spécialité ; introduction à la terminologie.

Compétences visées :

Capacité de définir et de reconnaître les caractéristiques propres d'une langue de spécialité ; aptitude à argumenter sur ces spécificités et la manière de les anticiper pour un travail de traduction/rédaction ; capacité de reconnaître, de restituer et d'utiliser des connaissances de base en terminologie.

Cours donné en français.

Modalités d'évaluation : Examen en ligne (durée : 1 heure) ; travail à effectuer ; sous réserve de modification annoncées par l'enseignant-e en début d'année.

Prérequis : 0

PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Faculté de traduction et d'interprétation

8. Communication spécialisée

Ba

Spécialités : Initiation au droitⁱ (langue A)ⁱⁱ

28 heures

CR

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

S'initier à la science juridique ; se familiariser avec les méthodes de recherche et d'interprétation juridiques ; connaître les caractéristiques des différentes traditions juridiques et la pertinence des sources du droit pour l'analyse des concepts juridiques.

Descriptif :

Introduction aux sources, aux branches et aux sujets du droit, à l'organisation judiciaire et aux notions de base du droit public, du droit privé et du droit comparé ; introduction à certaines branches du droit.

Compétences visées :

Développement des connaissances en droit (maîtrise des systèmes de concepts, des modes de raisonnement, du mode de présentation, du langage juridique, etc.) ; connaissance des notions de droit utiles à la traduction juridique ; sensibilisation à la logique juridique, aux exigences de clarté et de précision propres à la langue juridique ; acquisition de bons réflexes pour l'analyse des textes ayant trait au droit public, au droit privé et au droit comparé.

(selon priorités définies par chaque unité, notamment en coordination avec les enseignants de traduction juridique)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures)

Prérequis : o

8. Communication spécialisée

Ba

Spécialités : Initiation à l'économieⁱⁱⁱ

28 heures

CR

2h/semaine

4 crédits

Objectifs :

Se familiariser avec la démarche fondamentale de la discipline économique en appréhendant les concepts centraux d'un vaste panorama de thématiques couvrant la microéconomie et la macroéconomie.

Descriptif :

Introduction aux concepts de base de la microéconomie (principes fondamentaux de l'approche économique, demande, offre, marchés) et de la macroéconomie (le circuit économique, la mesure de l'activité économique, les principaux agrégats et leurs fluctuations, éléments de politique économique.).

Compétences visées :

Familiarisation avec les principes fondamentaux de la discipline économique ; acquisition d'une culture générale économique de base, centrée sur ses principes microéconomiques et macroéconomiques ; développement de la capacité d'appréhender les tenants et aboutissants d'une approche économique des phénomènes.

(*Ce cours permet l'accès direct aux cours d'économie de la Ma en traduction)

Cours donné en français avec des textes en anglais également.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures)

Prérequis : o

ⁱ Ce cours peut être suivi soit dans le module 5, soit dans le module 8.

ⁱⁱ Ce cours permet l'accès direct au cours 2 de Droit en langue A, ainsi qu'au cours 1 de Droit en langue B, de la Ma en traduction.

ⁱⁱⁱ Ce cours peut être suivi soit dans le module 5, soit dans le module 8.

PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Faculté de traduction et d'interprétation

9. Traduction II

Ba

Pratique de la traduction B1-A – Cours 1

28 heures

CS

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

S'entraîner à la traduction non spécialisée en exploitant les compétences linguistiques, culturelles et méthodologiques acquises dans les modules précédents.

Descriptif :

Consolidation des acquis méthodologiques du module 4 et application de ces acquis à des contextes de traduction variés.

Compétences visées :

Capacité de choisir et de définir la stratégie appropriée pour traduire un texte dans une situation de communication donnée ; capacité d'identifier et d'évaluer les problèmes de traduction ; capacité d'expliquer et de justifier ses choix de traduction ; capacité d'exploiter une documentation thématique pertinente pour la traduction.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : Méthodologie de la traduction B1-A – Cours 1 et Méthodologie de la traduction B1-A – Cours 2.

9. Traduction II

Ba

Pratique de la traduction B1-A – Cours 2

28 heures

CS

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

Développer une méthode de travail qui prépare à la pratique de la traduction professionnelle.

Descriptif :

Renforcement de la pratique de la traduction, avec un niveau de spécialisation croissant.

Compétences visées :

Capacité de situer un texte par rapport à la situation de communication considérée et de déceler les problèmes de traduction découlant de cette situation ; maîtrise des méthodes de traduction appropriées à un contexte donné ; capacité de gérer son temps et de fournir un certain volume de travail dans un délai imparti.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : 300-350 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : Méthodologie de la traduction B1-A – Cours 1 et Méthodologie de la traduction B1-A – Cours 2.

9. Traduction II

Ba

Pratique de la traduction B2-A – Cours 1

28 heures

CS

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

S'entraîner à la traduction non spécialisée en exploitant les compétences linguistiques, culturelles et méthodologiques acquises dans les modules précédents.

Descriptif :

Consolidation des acquis méthodologiques du module 4 et application de ces acquis à des contextes de traduction variés.

Compétences visées :

Capacité de choisir et de définir la stratégie appropriée pour traduire un texte dans une situation de communication donnée ; capacité d'identifier et d'évaluer les problèmes de traduction ; capacité d'expliquer et de justifier ses choix de traduction ; capacité d'exploiter une documentation thématique pertinente pour la traduction.

(Selon priorités définies par chaque unité)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : environ 300 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : Méthodologie de la traduction B2-A – Cours 1 et Méthodologie de la traduction B2-A – Cours 2.

PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Faculté de traduction et d'interprétation

9. Traduction II

Ba

Pratique de la traduction B2-A – Cours 2

28 heures

CS

2h/semaine

5 crédits

Objectifs :

Développer une méthode de travail qui prépare à la pratique de la traduction professionnelle.

Descriptif :

Renforcement de la pratique de la traduction, avec un niveau de spécialisation croissant.

Compétences visées :

Capacité de situer un texte par rapport à la situation de communication considérée et de déceler les problèmes de traduction découlant de cette situation ; maîtrise des méthodes de traduction appropriées à un contexte donné ; capacité de gérer son temps et de fournir un certain volume de travail dans un délai imparti.

(Selon priorités définies par chaque unité)

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 2 heures ; longueur du texte : 300-350 mots) ; travail de séminaire.

Prérequis : Méthodologie de la traduction B2-A – Cours 1 et Méthodologie de la traduction B2-A – Cours 2.

9. Traduction II

Ba

Outils d'aide au traducteurⁱ

28 heures

CX

2h/semaine

5 crédits

Objectif :

Se former aux principaux outils d'aide à la traduction.

Descriptif :

Présentation des principaux outils d'aide à la traduction à travers des exposés théoriques et des exercices pratiques.

Compétences visées :

Capacité d'utiliser les outils informatiques spécialisés pour la traduction ; capacité de choisir le logiciel adéquat en fonction de la tâche à réaliser et compréhension de la technologie sous-jacente ; connaissance des mémoires de traduction et capacité d'apprécier leur place dans la profession ; compréhension de l'impact des nouvelles technologies sur le mode de travail et capacité de suivre les évolutions et les innovations technologiques en la matière.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 1 heure) ; travail à effectuer.

Prérequis : 0

9. Traduction II

Ba

Traductiqueⁱⁱ

28 heures

CR : 1 h + CX : 1 h

2h/semaine

4 crédits

Objectif :

Développer les connaissances dans le domaine de la traductique.

Descriptif :

Introduction aux traitements informatiques appliqués à la traduction (difficultés posées par le traitement automatique du langage ; principales techniques utilisées par les outils disponibles : correcteurs, traducteurs automatiques, outils de dictée vocale).

Compétences visées :

Compréhension des outils pour le traducteur issus des technologies langagières, ainsi que de leurs possibilités et de leurs limites ; capacité d'utiliser avec efficacité et rapidité les outils disponibles pour l'aide à la traduction ; capacité de s'adapter à la technologie et de se familiariser avec de nouveaux outils.

Modalités d'évaluation : Examen écrit (durée : 1 heure) ; travail à effectuer.

Prérequis : 0

ⁱ Ce cours peut être suivi soit dans le module 5, soit dans le module 8.

ⁱⁱ Ce cours peut être suivi soit dans le module 5, soit dans le module 8.

Notes

1. Validation des crédits obtenus en dehors de la FTI

Chaque étudiant soumet pour approbation un contrat d'études précisant les cours (faculté, intitulé, niveau Ba ou Ma, nombre de crédits) dont il demande la validation au titre du Ba en communication multilingue. Le contrat d'études est approuvé par le responsable de l'unité ou par toute personne désignée par lui, par le responsable de langue passive et par le conseiller aux études.

2. Contrôle des connaissances

2a. Travail de séminaire

Le travail de séminaire est un travail écrit et/ou oral proposé impérativement par l'enseignant, mais facultatif pour l'étudiant. Il peut être effectué soit dans le cadre des heures d'enseignement, soit en dehors de celles-ci. La forme et les modalités de ce travail sont précisées et communiquées par écrit par l'enseignant en début de semestre.

Le travail est corrigé par le titulaire de l'enseignement, puis soumis à un juré. Le titulaire décide de faire accompagner le travail d'une **déclaration de non-plagiat** en fonction de la nature de celui-ci. La note obtenue est obligatoirement prise en compte (même si elle est inférieure à 4), et elle représente 30% de la note finale.

La note de l'examen écrit de l'étudiant qui ne remet pas le travail de séminaire représente la totalité de l'évaluation, soit 100% de la note finale.

Si le résultat obtenu par l'étudiant est inférieur à 4, il ne repasse que l'examen écrit lors de la session de rattrapage (100% de la note finale).

2b. Travail à effectuer

Outre l'examen écrit, le contrôle des connaissances peut comprendre un travail à effectuer. Le travail à effectuer est un travail obligatoire. Il peut prendre la forme d'un travail écrit, d'une présentation orale ou d'un exercice. Il peut être réalisé à titre individuel ou en groupe. La forme et les modalités de ce travail sont précisées et communiquées par écrit par l'enseignant en début de semestre. Le travail est corrigé par le titulaire de l'enseignement, puis soumis à un juré. Le titulaire décide de faire accompagner le travail d'une **déclaration de non-plagiat** en fonction de la nature de celui-ci. Concernant les enseignements de Technologies de l'information et de la communication, Gestion et recherche documentaires, Outils d'aide au traducteur et Traductique, Lexique et ressources linguistique et Langues de spécialité, si la moyenne des deux notes obtenues (examen écrit, travail à effectuer) est insuffisante, l'étudiant repasse l'épreuve selon le schéma suivant :

- si les deux notes sont insuffisantes, l'étudiant repasse l'examen écrit et réalise un nouveau travail à effectuer ;
- si l'une des deux notes est insuffisante, l'étudiant garde le bénéfice de la note supérieure à 4 et repasse l'autre épreuve ;
- en tout état de cause, il dispose de trois tentatives pour obtenir les crédits attachés à un enseignement.

Pour les enseignements d'Analyse de la langue A, Rédaction A, Analyse des textes A, Étude de la

PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Faculté de traduction et d'interprétation

langue B1 + B2, Civilisation B1 + B2, Expression écrite B1 + B2, la note obtenue à ce travail représente 30% de la note finale. Si la moyenne des deux notes obtenues (examen écrit, travail à effectuer) est insuffisante, l'étudiant ne repasse que l'examen écrit. La note de l'examen écrit représente la totalité de l'évaluation, soit 100 % de la note finale.

2c. Travail de recherche

Le travail de recherche constitue le seul contrôle des connaissances. Il peut être constitué de plusieurs travaux effectués au long du semestre et est obligatoire. La forme et les modalités de ce travail sont précisées et communiquées par écrit par l'enseignant en début de semestre. Selon le type de travail, le travail de recherche doit être accompagné d'une **déclaration de non-plagiat**. Il est corrigé par le titulaire de l'enseignement, puis soumis à un juré. La note obtenue à ce travail représente 100% de la note finale.

Si l'étudiant n'obtient pas la note requise lui permettant d'obtenir les crédits attachés à un enseignement pour lequel le contrôle des connaissances consiste à effectuer un travail de recherche, il refait ce travail. Il dispose de trois tentatives pour obtenir les crédits attachés à un enseignement.

3. Utilisation de documentation pendant les examens

Lorsque des ressources sont autorisées, celles-ci sont définies par l'enseignant.

4. Programme détaillé des enseignements

Le programme détaillé des enseignements est publié sur le site web de la FTI par chaque département ou unité.

Modalités d'application des dispositions transitoires

Pour obtenir le Ba en communication multilingue, les étudiants doivent avoir obtenu 180 crédits. Ils doivent avoir obtenu un nombre de crédits égal ou supérieur au nombre de crédits requis dans les modules ou les domaines de l'enseignement suivants :

- Traduction B1-A : 18
- Traduction B2-A : 18
- Langue A et linguistique : 18
- Langue et civilisation B1 : 9
- Langue et civilisation B2 : 9
- Informatique et méthodes de travail : 8
- Communication interculturelle : 15
- Communication spécialisée : 17
- Semestre dans une autre université : 30
- Module libre : 30

Le nombre de crédits requis dans chaque domaine d'enseignement est obtenu en additionnant les crédits obtenus dans le cadre de l'ancien plan d'études aux crédits obtenus dans le cadre du nouveau plan d'études, conformément au tableau qui figure ci-dessous.

Nombre de crédits requis	Ancien plan d'études	Nouveau plan d'études
Traduction B1-A : 18 Traduction B2-A : 18	Méthodologie de la traduction B1-A 1 : 5 Méthodologie de la traduction B1-A 2 : 5 Méthodologie de la traduction B2-A 1 : 5 Méthodologie de la traduction B2-A 2 : 5 Pratique de la traduction B1-A 1 : 5 Pratique de la traduction B1-A 2 : 5 Pratique de la traduction B2-A 1 : 5 Pratique de la traduction B2-A 2 : 5	Méthodologie de la traduction B1-A 1 : 4 Méthodologie de la traduction B1-A 2 : 4 Méthodologie de la traduction B2-A 1 : 4 Méthodologie de la traduction B2-A 2 : 4 Pratique de la traduction B1-A 1 : 5 Pratique de la traduction B1-A 2 : 5 Pratique de la traduction B2-A 1 : 5 Pratique de la traduction B2-A 2 : 5
Langue A et linguistique : 18	Analyse de la langue A 1 : 5 Analyse de la langue A 2 : 5 Analyse des textes et rédaction A 1 : 5 Analyse des textes et rédaction A 2 : 5	Analyse de la langue A : 6 Rédaction A : 4 Analyse des textes A : 4 Linguistique : 4
Langue et civilisation B1 : 9	Analyse de la langue B1 : 5 Civilisation B1 : 5	Étude de la langue B1 : 5 Civilisation B1 : 4
Langue et civilisation B2 : 9	Analyse de la langue B2 : 5 Civilisation B2 : 5	Étude de la langue B2 : 5 Civilisation B2 : 4

PLAN D'ÉTUDES DU BACCALAUREAT (BA) EN COMMUNICATION MULTILINGUE

Faculté de traduction et d'interprétation

Informatique et méthodes de travail : 8	Technologie de l'information et de la communication : 5 Gestion et recherche documentaire : 5	Technologie de l'information et de la communication : 4 Gestion et recherche documentaire : 4
Communication interculturelle : 15ⁱ	Communication interculturelle et traduction : 5 Options : 5	Communication interculturelle et médiation linguistique : 5 Communication et culture B1 : 5 Communication et culture B2 : 5
Communication spécialisée : 17	Langues de spécialité : 5 Lexicologie appliquée : 5 Science du langage : 5 Analyse et rédaction de textes de spécialité A : 5	Théories et stratégies de la communication : 5 Lexique et ressources langagières : 4 Langues de spécialité : 4 Spécialités : 4

1. Les étudiants ne peuvent pas obtenir de crédits dans le cadre du nouveau plan d'études en suivant des enseignement qui sont comparables aux enseignements qu'ils ont suivis dans le cadre de l'ancien plan d'études et pour lesquels ils ont obtenu les crédits y relatifs.
2. Lorsque les crédits obtenus dans le cadre de l'ancien plan d'études ne figurent pas dans la liste des crédits requis dans le cadre du nouveau plan d'études et ne sont pas mentionnés dans le présent document, ils sont considérés comme acquis et validés dans le cadre du nouveau module libre.

Entrée en vigueur : septembre 2015

Dernière modification : septembre 2020

ⁱ Les étudiants qui auraient déjà complété le module « Communication interculturelle » de l'ancien plan d'études à la date d'entrée en vigueur du nouveau plan d'études auraient la possibilité de demander une dispense pour que le nombre de crédits requis soit de 10 au lieu de 15.